



Fédération Française
de Tennis de Table

Paris, le 1^{er} juillet 2016

Réf : PBe/KM2016

Direction Technique Nationale
Pôle Haut Niveau
Tél. 01.53.94.50.34 – Fax 01.53.94.50.40

**CIRCULAIRE DE SÉLECTION
AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
A CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD) – 30 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE 2016**

Les Championnats du Monde Juniors (CMJ) constituent une étape maintenant traditionnelle dans le parcours de l'excellence sportive de nos jeunes athlètes. Cette compétition annuelle est une étape importante dans la formation des futur(e)s joueuses et joueurs français(e)s de Haut Niveau.

Cette épreuve est la compétition majeure du calendrier mondial des catégories juniors. Les pongistes français seront confrontés au gratin du tennis de table mondial, marqué surtout par les nations asiatiques qui dominent aussi cette catégorie.

L'objectif de la FFTT dans ces catégories d'âge est de donner les bases de l'entraînement à des athlètes de potentiel pour parvenir à réaliser des résultats de Haut Niveau le plus rapidement possible dans la catégorie senior(e).

Si cette compétition s'adresse à des catégories particulières d'âge, il n'en reste pas moins que la stratégie de préparation française s'appuie aussi sur le niveau individuel de jeu des joueurs(euses). Des habitudes d'entraînement, de préparation des compétitions, de préservation de la santé, d'apprentissage des règles de vie sportive doivent être transmises dès le début de la carrière du pongiste. Ces règles doivent constituer, dans les clubs, dans les pôles Espoir et les pôles France, les bases de l'accès vers le Haut Niveau.

Cette année, l'Afrique du Sud et la ville du Cap accueillent cette compétition du 30 novembre au 7 décembre 2016.

Le départ de la délégation aux CMJ aura lieu le 28 ou 29 novembre 2016 en fonction des horaires de vols.

CRITERES DE SELECTION

Nous revenons à un schéma classique de participation dont la qualification aux championnats du monde par équipe dépend du résultat (5 premiers) aux CEJ 2016 de Zagreb.

Deux étapes pour la qualification :

- Une étape internationale : les 5 premières équipes des CEJ seront qualifiées par l'ITTF.
- Une étape française : sélection française en interne

Règles communes aux catégories :

- Les équipes de France seront composées de 4 joueurs (ses).
- Tous les joueu(ses)rs sélectionné(e)s et remplaçant(es)s doivent participer aux stages de préparation auxquels ils seront convoqué(e)s, sauf dérogation du DTN.
Le stage terminal aura lieu du lundi 21 au mardi 29 novembre (dates pouvant être légèrement modifiées en fonction du départ et des vols pour Cape Town).
- La sélection définitive sera entérinée au plus tard le 15 octobre 2015.

En cas de non qualification d'une ou des deux équipes françaises, les places ITTF pour les individuels sont directement liées au classement mondial des U18, non pourvues par le quota réservé pour la compétition par équipe.

La DTN se réserve le droit de valider l'engagement des joueurs (ses) éligibles par le strict classement ITTF : « Les critères s'appliquent suivant l'ordre dans lequel ils sont énoncés et peuvent donc ne pas être pris en compte si l'application du critère précédent a rempli le quota de places disponibles ».

Critères de sélection pour l'équipe de France féminine :

- 1) Les 2 premières du classement mondial U18 publié en octobre 2016.
- 2) La ou les médaillées du tableau de simples juniors des championnats d'Europe jeunes de Zagreb 2016.
- 3) La 3^{ème} joueuse la mieux classée au classement U18 d'octobre 2016 à condition d'être dans les 30 premières mondiales.
- 4) Si nécessaire la DTN complètera la sélection par le biais de wild card.

Critères de sélection pour l'équipe de France masculine :

- 1) Les 2 premiers du classement mondial U18 publié en octobre 2016.
- 2) Le ou les médaillés du tableau simples juniors des championnats d'Europe jeunes de Zagreb 2016.
- 3) Le 3^{ème} joueur le mieux classé au classement U18 d'octobre 2016, à condition d'être dans les 20 premiers mondiaux.
- 4) Si nécessaire la DTN complètera la sélection par le biais de wild card.

Informations :

Cette circulaire sera diffusée auprès des membres du Comité Directeur de la FFFT, des Présidents de Ligue, des CTS de la FFFT.

Elle sera publiée sur le site Internet de la FFFT (<http://www.fftt.com/site/fftt/> => onglet FFFT=> Documentations=> Haut Niveau=> convocation et sélections=> circulaires).



Pascal BERREST
Directeur Technique National



Christian PALIERNE
Président